

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article14239>

# La France défend les secrets de ses entreprises

- Intelligence économique -



Date de mise en ligne : jeudi 9 décembre 2010

---

Spyworld Actu

---

### **L'État renforce sa politique d'intelligence économique. Alors que le gouvernement prépare une loi pour durcir les sanctions contre les fraudes, il va ouvrir le capital de la société publique Adit pour en faire le leader européen.**

Vérification du parcours personnel d'un candidat à la direction d'une entreprise. Mission pour analyser les conséquences d'un divorce sur l'avenir d'une société familiale. Informations sensibles sur une acquisition. Étude pour savoir qui décide dans un appel d'offres international. Enquête pour éviter d'acheter en Inde un terrain classé dangereux pour des raisons environnementales. Ces missions très variées ont été menées par des sociétés spécialisées dans l'intelligence économique.

Les entreprises françaises ont en effet découvert depuis quelques années l'intérêt de mieux se protéger et de mieux défendre leurs intérêts. Le travail d'évangélisation mené par Henri Martre, l'ancien président du groupe public Aérospatiale, qui a rejoint EADS, le préfet Remy Pautrat, le député UMP du Tarn Bernard Carayon ou encore Alain Juillet, ex-haut responsable chargé de l'intelligence économique auprès du premier ministre et président de l'Académie de l'intelligence économique, ont fait prendre conscience aux milieux d'affaires qu'ils devaient veiller sur leurs intérêts.

#### **Effervescence**

Dans ce domaine, toutefois, l'État joue encore les premiers rôles. Christine Lagarde, ministre de l'Économie, a présenté mercredi en Conseil des ministres les nouvelles actions menées par la puissance publique pour aider les fleurons nationaux à se protéger contre les attaques extérieures. Cela va de la veille stratégique au renforcement de la sécurité des entreprises et des laboratoires de recherche, en passant par un renforcement de l'influence de la France dans les instances chargées d'édicter les normes internationales.

La mobilisation de l'État et d'organisations patronales comme le Medef, la CGPME et les chambres de commerce a suscité une véritable effervescence. Au cours des dernières années, les sociétés françaises présentes dans l'intelligence économique se sont multipliées. Le numéro un tricolore est le groupe public Adit (Agence pour la diffusion de l'information technologique). Il emploie 150 analystes en France et 500 correspondants à l'étranger, payés essentiellement à la mission, et réalise 20 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ses experts ont conçu le centre d'affaires français de Bagdad qui permet aux entrepreneurs de décrocher des contrats en Irak en bénéficiant du maximum de sécurité. Ils peuvent disposer de bureaux et de chambre d'hôtels sécurisés, d'une escorte armée pour se déplacer ou demander à organiser une visite dans une région. L'autre grand tricolore est CEIS, fondé en 1997 par Olivier Darrason, qui est présent sur d'autres secteurs d'activités. Signe de l'émergence d'un véritable secteur, la profession s'organise avec la création d'un syndicat professionnel.

Mais il reste encore beaucoup à faire. « Le marché est morcelé », observe Philippe Caduc, PDG d'Adit. « Les Français ont un vrai déficit de représentation à l'étranger, en Asie et en Inde. Ils sous-traitent trop à des Anglo-Saxons dans des pays comme l'Inde. L'expertise dans le domaine financier est anglo-saxonne », constate Christian Harbulot, directeur fondateur de l'École de guerre économique. Les Français ne sont pas encore capables de rivaliser avec les Anglo-Saxons emmenés par Kroll et Control Risks, solidement implantés à l'international.

La donne pourrait toutefois changer. « L'État va ouvrir le capital d'Adit à hauteur de 66% pour créer le leader européen du secteur capable de rivaliser avec les Anglo-Saxons », explique Philippe Caduc. La société de services informatiques Altran, l'assureur-crédit Coface, le fonds HLD de Jean-Bernard Lafonta et le fonds Butler Capital sont

sur les rangs. Ils ont déposé leurs offres le 19 novembre. Les pouvoirs publics devraient prendre une décision d'ici à Noël. Une fois choisis, les deux nouveaux actionnaires planteront Adit en Allemagne, en Suède, en Angleterre, en Italie et renforceront sa présence au Brésil, en Russie, en Inde et en Chine. Preuve que l'intelligence économique dépasse les frontières françaises.

## Des nouvelles formes d'attaques

### ► **L'affaire Michelin ou les failles du droit**

En juillet 2007, l'équipementier clermontois est averti par Bridgestone, son concurrent japonais, qu'un de ses anciens cadres tente de vendre des informations stratégiques sur les pneus de poids lourds. À l'issue du procès, le 21 juin dernier, le tribunal de Clermont-Ferrand condamne l'ex-employé indélicat à deux ans de prison avec sursis et 5000 euros d'amende, plus 10.000 euros de dommages et intérêts. Mais il l'a relaxé des accusations de « violation des secrets de fabrique » et de « faits d'espionnage ». « Ce verdict aurait sans doute été différent si nous avions pu présenter le détail des informations stratégiques concernées, ce que nous n'avons pas souhaité faire du fait de la publicité de l'audience. Il faudrait instaurer le huis clos dans ce type d'affaire », propose André Dietz, le directeur juridique France de Michelin.

### ► **Les réseaux sociaux de plus en plus surveillés**

Dans une grande entreprise de construction, en 2008, le fils du PDG découvre un profil au nom de son père sur Facebook. Sachant que son père sexagénaire se tient à l'écart des réseaux sociaux, il alerte la direction des services informatiques du groupe. Facebook mettra une semaine à accéder à leur demande de fermeture de ce faux profil. Huit jours durant lesquels l'usurpateur aurait pu annoncer une acquisition ou tout autre événement majeur susceptible d'impacter son cours en Bourse. Une autre société a remercié l'un des membres de son conseil d'administration, qui racontait sa journée de travail chaque soir sur Facebook, dévoilant ainsi des informations stratégiques. Le conseil de prud'hommes a par ailleurs récemment validé le licenciement pour faute grave de trois employés d'Alten qui avaient dénigré leur hiérarchie sur Internet, entachant ainsi la réputation de la société.

### ► **Des cabinets noirs pour déstabiliser les concurrents**

Les Laboratoires Théa constituent un bon exemple de stratégie d'influence, le volet « offensif » de l'intelligence économique. Leur rival monégasque Europhta, conseillé par le cabinet parisien Institutions et Entreprises, a répandu une rumeur sur un collyre innovant de Théa, évoquant des effets secondaires dangereux, en s'appuyant sur des rapports médicaux biaisés et de faux témoignages. Théa a mené une opération de contre-influence qui lui a permis d'endiguer l'impact négatif de la calomnie sur ses ventes, d'obtenir réparation devant les tribunaux et, en octobre 2007, de racheter son concurrent.

### ► **Le racket prend de multiples formes**

Les pirates informatiques cherchent parfois à faire chanter les entreprises. Un groupe industriel a vu le versement des paies de ses salariés bloqué et un site d'e-commerce s'est trouvé paralysé à quelques semaines de Noël. La page Internet d'abonnement au courtier en ligne Saxo Bank a été dupliquée et maquillée avec un numéro de compte falsifié qui transférait directement les paiements des internautes sur le compte du pirate. Areva a même été la cible d'un imposteur se faisant passer pour un agent de l'ex-DGSE. Les tentatives de racket sont peu dénoncées par les sociétés qui craignent un impact négatif sur leur image.

*Post-scriptum :*

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/...>